

Plan de Prévention des Risques du Marmandais

Ste BAZELLE nord (Secteur du Marmandais)

Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0060 du 7 septembre 2010

Hauteur de digues en mètres

- inférieure à 2 mètres
- supérieure ou égale à 2 mètres

Zonage

- Bleu (secteur urbanisé en aléa faible à moyen)
- Jaune (champ d'expansion en secteur d'aléa faible à moyen)
- Rouge Clair (champ d'expansion en secteur d'aléa fort à très fort)
- Rouge Foncé (champ d'expansion en secteur d'aléa Majeur)
- Violet (secteur urbanisé en aléa fort)

----- Limite de zone inondable

Niveaux calculés de la crue de référence exprimés en m. NGF

- 51 Niveau dans le casier
- 51 Niveau sur le profil

----- Limite de commune

Échelle 1/5 000°

INONDATION: Carte de zonage

